

*Le Ministre de Suisse à Paris, Ch. Lardy,
au Président de la Confédération et Chef du Département politique, A. Deucher*

RP

Paris, 26 mars 1903

[...]¹

Quant à la *politique extérieure*, les débats de la Chambre et du Sénat à propos du budget des Affaires étrangères n'ont pas fait grande lumière.

Le seul point à noter, a été l'invitation très nette de M. Ribot à M. Delcassé d'avoir à s'abstenir de toutes conversations imprudentes à Londres et à Madrid sur un partage possible du *Maroc*. Il n'est plus contesté aujourd'hui, malgré ce que m'avait dit l'Ambassadeur d'Angleterre à Paris, que M. Cambon, Ambassadeur de France à Londres, a tenté d'avoir des entretiens sur un partage du Maroc avec Lord Lansdowne, qui a fait semblant de ne pas comprendre. La question est de savoir si Cambon a eu cette conversation par ordre de Delcassé ou s'il a agi de son chef. On rappelle qu'à l'époque où ce même Paul Cambon était Ambassadeur à Madrid (ne pas le confondre avec son frère Jules Cambon, qui est précisément aujourd'hui Ambassadeur à Madrid), il avait demandé une audience à la Reine régente, sortit de sa poche une carte du Maroc, et voulut proposer le partage de ce pays au grand étonnement de la Reine, qui l'avait prié de s'adresser au Ministre des Affaires étrangères. Les ennemis de M. Delcassé prétendent qu'il avait fini par céder à la pression du Comité des Affaires étrangères et coloniales

1. *Considérations de Lardy sur la politique intérieure de la France.*



présidé par M. Etienne, député de l'Algérie et partisan d'une action française au Maroc. M. Ribot a vivement critiqué aussi l'intervention intempestive des diplomates en disponibilité, Millet et autres, qui publient ouvertement des articles demandant le partage du Maroc et qu'on laisse faire. Il paraît que derrière Milliet se trouve Hanotaux.

Le point noir me paraît être l'action, et même, plus exactement, la pression exercée sur la politique extérieure de la France par la commission permanente des Affaires étrangères et coloniales, nommée au mois d'octobre dernier par la Chambre des députés. Cette commission est composée en grande majorité de coloniaux ardents qui pensent beaucoup plus aux colonies qu'aux Affaires étrangères. M. Etienne, candidat à la succession de Delcassé et chef du groupe colonial, est le président de cette commission; c'est elle qui pèse inconsciemment peut-être sur le Ministre des Affaires étrangères. C'est la peur de cette commission qui a engagé M. Delcassé à ajourner le débat sur la Convention avec le *Siam*² et à reprendre à nouveau les pourparlers à Bangkok, si on les reprend. On dit beaucoup que, pour des motifs étrangers à la politique extérieure, l'influence parlementaire de M. Delcassé serait atteinte et que son principal désir serait de ne pas tomber isolément, mais seulement avec l'ensemble du Cabinet. C'est pour éviter cette chute isolée, qu'il aurait transporté à Bangkok la future négociation franco-siamoise, ce qui permet de gagner beaucoup de temps et d'ajourner les ambitions de M. Etienne.

Quant à la *Macédoine* je n'ai pas de renseignements récents. Dans le monde financier, on persiste imperturbablement à ne pas voir la situation en noir. Comme argument, inédit pour moi, expliquant l'attitude de la Russie, le Ministre d'Angleterre à Paris qui vient de passer à Constantinople plusieurs années comme conseiller d'ambassade, me dit que la Russie ne désire pas une Bulgarie trop grande et trop forte; la Roumanie, qui devait son existence aux Russes, vit aujourd'hui dans l'orbite de la Triple-Alliance. Une Bulgarie qui prendrait une bonne partie de la Macédoine serait un embarras pour les Russes. C'est pour cela qu'à Pétersbourg on s'est mis assez facilement d'accord avec Vienne pour des réformes qui sauvegarderaient le statu quo territorial. Il est à noter que, dans les discours prononcés au Parlement français à propos du budget des Affaires étrangères, tout le monde, Ministres, Sénateurs, Députés, a été d'accord pour admettre qu'en Macédoine, la France doit appuyer l'action des «principaux intéressés», l'Autriche et la Russie, mais ne doit pas prendre l'initiative et la direction. Pour moi, qui ai commencé à lire les journaux à l'époque de la guerre de Crimée, un tel langage me prouve que les temps ont changé!³

2. Pour le traité franco-siamois, signé le 7 octobre 1902, cf. les rapports de Lardy à Zemp du 1^{er} et du 13 décembre 1902 (E 2300 Paris 55).

3. Voir aussi RP Lardy du 4 avril 1903, non reproduit.